



M. Guillaume PEPY
Président du Directoire SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE S DENIS Cedex

M. Benjamin RAIGNEAU
Directeur des Ressources Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Saint-Denis, le 23 Mars 2018.

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

À la suite de la Démarche de Concertation Immédiate du 12 Mars 2018 et de la Réunion de Concertation du 15 Mars 2018 qui n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail vous dépose **un préavis de grève illimité, reconductible par période de 24h sous contrôle des Assemblées Générales des salarié(e)s grévistes, à compter du lundi 2 Avril 2018 à 20h00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du Groupe Public Ferroviaire ainsi que tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la Démarche de Concertation Immédiate déposée le 12 Mars, ce préavis est motivé par :

- *La Fédération SUD-Rail dénonce le fait que les organisations syndicales et les cheminots, pourtant en première ligne face aux conséquences de l'isolement et du découpage par activités n'aient pas été associés aux réflexions sur cette nouvelle organisation de SNCF demandée par le gouvernement et revendiquent de fait, outre une concertation sur ce sujet, **le retour à une entreprise intégrée, seule garantie d'un avenir pour le système ferroviaire public.***
- *La Fédération SUD-Rail revendique que soit élaboré un plan de développement pérenne de l'activité de transport de marchandises qui passerait par l'intégration de son exploitation dans les établissements régionaux et une prise de position claire de l'entreprise sur **la non-filialisation de Fret SNCF !***
- *Alors que les cheminots subissent depuis 3 ans (date de mise en place d'accords intéressements) une régression salariale sans précédent et que l'entreprise vient d'annoncer des résultats 2017 exceptionnels, la Fédération SUD-Rail revendique **l'ouverture immédiate de véritables négociations salariales et des négociations promises depuis près de 10 ans sur la revalorisation de la grille salariale.***

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail :

Éric MEYER